HRW préoccupée par l’escalade dans l'intimidation des médias au Burundi

Human Rights Watch, 21 novembre 2011BurundiÂ : Les autoritÃ©s devraient cesser d'intimider les mÃ©dias Le gouvernement menace des journalistes de poursuites judiciaires (New York, le 21 novembre 2011) â€“ Les autoritÃ©s burundaises devraient cesser dâ€™exercer des pressions accrues sur les journalistes, a dÃ©clarÃ© aujourdâ€™hui Human Rig Watch. Au cours des derniÃ¨res semaines, des journalistes ont Ã©tÃ© convoquÃ©s de plus en plus frÃ©quemment pour interrogatoire par les autoritÃ©s du parquet, en rÃ©action Ã des Ã©missions de radio impliquant des agents de lâ€™Ã‰tat dan atteintes prÃ©sumÃ©es aux droits humains.De hauts responsables gouvernementaux, dont trois ministres, ont intensifiÃ© les avertissements publics contre les mÃ©dias ces derniers jours, en les menaÃ§ant de poursuites judiciaires, et laissant entendre qu'ils pourraient Ãªtre accusÃ©s d'infractions pÃ©nales telles que lâ€™incitation Ã la dÃ©sobÃ©issance civile et Ã la Les menaces se sont multipliÃ©es suite aux restrictions imposÃ©es aux mÃ©dias aprÃ¨s un massacre Ã Gatumba le 18 septembre 2011.

Â«Â Nous sommes profondÃ©ment prÃ©occupÃ©s par la rÃ©cente escalade dans l'intimidation des mÃ©dias au Burundi Â», a dÃ©clarÃ© Daniel Bekele, directeur de la division Afrique Ã Human Rights Watch. Â«Â Cette attaque contre la presse libre rend pratiquement impossible le travail des journalistes souhaitant rÃ©aliser des enquÃªtes et des reportages de maniÃ¨re indÃ©pendante.Â Â»Une quarantaine de personnes ont Ã©tÃ© tuÃ©es par des assaillants armÃ©s lors dâ€™une fusillade surv 18 septembre dans un bar de Gatumba, Ã environ 15 kilomÃ¨tres de la capitale, Bujumbura. Les autoritÃ©s ont imposÃ© aux mÃ©dias une interdiction pendant 30 jours de couvrir ces Ã©vÃ©nements, ainsi que d'autres affaires faisant lâ€™objet dâ€™un enquÃªte. Cette interdiction a Ã©tÃ© briÃ¨vement bravÃ©e par certains membres des mÃ©dias, mais la plupart ont fini par sâ€™ plier.Une fois le dÃ©lai de 30 jours expirÃ©, certaines stations de radio ont commencÃ© Ã diffuser des programmes sur le massacre. En particulier, la Radio publique africaine (RPA) a diffusÃ© une interview avec l'un des accusÃ©s, Innocent Ngendakuriyo, qui a Ã©tÃ© contactÃ© en prison et a affirmÃ© que des agents de lâ€™Ã‰tat pourraient avoir Ã©tÃ© impliquÃ© Ã©vÃ©nements qui ont menÃ© Ã la tuerie de Gatumba.Le 8 novembre, Bob Rugurika, rÃ©dacteur en chef de RPA, et Patrick Nduwimana, rÃ©dacteur en chef de Radio Bonesha FM, ont Ã©tÃ© convoquÃ©s au parquet de la mairie de Bujumbura et ont Ã©tÃ© interrogÃ©s relativement Ã ces programmes.Au cours de ces derniers jours, les dÃ©clarations de hauts responsables d gouvernement ont exacerbÃ© les tensions. Le 11 novembre, le Conseil national de sÃ©curitÃ© a publiÃ© un communiquÃ©, lu par le ministre de la DÃ©fense, Pontien Gaciyubwenge, accusant certains membres des mÃ©dias et de la sociÃ©tÃ© civile dâ€™avoir manifestement enfreint lâ€™interdiction de couvrir le massacre de Gatumba et appelant le gouvernement Ã applique rapidement des sanctions contre eux.Â« Ces dÃ©clarations menaÃ§antes semblent avoir Ã©tÃ© conÃ§ues non seulement pour intimider les journalistes, mais pour augmenter la pression sur eux afin quâ€™ils changent leur ligne Ã©ditoriale sous peine de fermeture et mÃªme d'emprisonnementÂ Â», a dÃ©clarÃ© Bekele. Â«Â Ces avertissements semblent prÃ©parer le terrain Ã un usage par le gouvernement de la loi afin de faire taire les journalistes.Â Â»Le 10 novembre, Patrick Nduwimana de Radio Bonesha FM, Eric Manirakiza, directeur de RPA, et Vincent Nkeshimana, directeur de Radio Isanganiro, ont Ã©tÃ© convoquÃ©s par le parquet et ont Ã©tÃ© interrogÃ©s sur les sources de financement de leurs stations de radio. Le 14 novembre, RPA a reÃ§u une lettre du ministre de l'IntÃ©rieur lui ordonnant de fournir des rapports annuels d'activitÃ© ainsi que des documents financiers dans les 10 jours.La lettre du ministre accusait Ã©galement RPA de sâ€™Ã©carter de ses objectifs initiaux. Elle affirmait que loin dâ€™Ãªtre un outil de cohÃ©sion sociale, la station de radio Ã©tait utilisÃ©e Â«Â pour discrÃ©diter les institutions, dÃ©lÃ©gitimer le pouvoir judiciaire, condamner gratuitement des individus, inciter la population Ã la haine et Ã la dÃ©sobÃ©issance et favoriser le culte du mensongeÂ Â».Le 14 novembre, Bob Rugurika et Bonfils Niyongere, un journaliste de RPA, ont reÃ§u une convocation du parquet. Ils ont Ã©tÃ© libÃ©rÃ©s aprÃ¨s environ 10 heures d'interrogatoire au sujet de leurs reportages sur un incident survenu Ã l'UniversitÃ© de Bujumbura le 16 octobre, au cours duquel la police avait envahi le campus universitaire et deux Ã©tudiants avaient Ã©tÃ© tuÃ©s. Niyongere avait Ã©tÃ© briÃ¨vement dÃ©tenu par police se trouvant Ã l'universitÃ© le 6 novembre. Il a Ã©tÃ© accusÃ© de tenir des rÃ©unions illÃ©gales Ã l'universitÃ©, tandis Rugurika Ã©tait accusÃ© de tapages nocturnes. C'Ã©tait la huitiÃ¨me fois en quatre mois que Rugurika avait Ã©tÃ© convoquÃ© pour un interrogatoire.Le 15 novembre, quatre stations de radio -- Renaissance, RPA, Radio Bonesha FM et Radio Isanganiro -- ont demandÃ© Ã leurs auditeurs de klaxonner pendant 15 secondes Ã 12h20 pour protester contre la violence politique et le musellement des journalistes. La police Ã Bujumbura a relevÃ© les numÃ©ros des plaques d'immatriculation des voitures qui ont pris part Ã cette petite manifestation. Le lendemain, les stations de radio ont reÃ§u une lettre de la ministre des TÃ©lÃ©communications, de l'information et de la communication les informant que cette action Â«Â a portÃ© atteinte Ã lâ€™ordre et la tranquillitÃ© publics.Â Â» La ministre leur a indiquÃ© que toute personne publiant des informations relatives Ã des Â«Â dossiers en phase prÃ©-juridictionnelleÂ Â» serait traitÃ©e conformÃ©ment Ã la loi.Â« D'abord les autorit rendu presque impossible la capacitÃ© des journalistes Ã faire leur travailÂ Â», a dÃ©clarÃ© Bekele. Â«Â Puis certaines autorit ont publiquement accusÃ© les stations de radio d'incitation Ã la haine. Maintenant, mÃªme de modestes tentatives de protestation civile sont accueillies avec des menaces. Ce harcÃ¨lement constant restreint sÃ©vÃ¨rement la libertÃ© des mÃ©dias.Â Â»ContexteDepuis plusieurs annÃ©es, le gouvernement du Burundi harcÃ¨le et intimide les journalistes, les accusant souvent, ainsi que les militants de la sociÃ©tÃ© civile, de travailler de concert avec les partis d'opposition.Jean-Claude Kavumbagu a Ã©tÃ© emprisonnÃ© en juillet 2010 pour un article dans lequel il s'interrogeait sur la capacitÃ© de l'Ã‰tat rÃ©pondre Ã d'Ã©ventuelles attaques terroristes. Il a Ã©tÃ© acquittÃ© de l'accusation initiale de trahison, mais reconnu coupab de Â«Â menacer l'Ã©conomie nationaleÂ Â», un prÃ©cÃ©dent nÃ©gatif Ã©tant donnÃ© qu'aucun journaliste nâ€™avait jamais coupable d'un tel crime. Il a Ã©tÃ© libÃ©rÃ© en mai. Trois autres journalistes ont Ã©tÃ© arrÃªtÃ©s Ã la mi-2010 et dÃ©tenus p courtes pÃ©riodes.En mai, Patrick Mitabaro, rÃ©dacteur en chef de Radio Isanganiro, a Ã©tÃ© accusÃ© de Â«Â diffuser des informations pouvant affecter la sÃ©curitÃ© de l'Ã‰tatÂ Â» aprÃ¨s avoir diffusÃ© une interview avec un leader de l'opposition e exil. Il n'a pas Ã©tÃ© inculpÃ©.Des membres de la sociÃ©tÃ© civile ont Ã©galement fait lâ€™objet de convocations rÃ©pÃ©tÃ© 2011. Ã€ la fin aoÃ»t, le PrÃ©sident Pierre Nkurunziza a mis en garde certaines associations de la sociÃ©tÃ© civile en rÃ©actio leurs critiques de la pression exercÃ©e par l'Ã‰tat sur les journalistes, les avocats et les militants de la sociÃ©tÃ© civile.Pierre-

Claver Mbonimpa, prÃ©sident de l'organisation de dÃ©fense des droits humains Association burundaise pour la protection des droits humains et des personnes dÃ©tenues (APRODH), et Gabriel Rufyiri, prÃ©sident de lâ€™Observatoire de lutte contre la corruption et les malversations Ã©conomiques (OLUCOME), ont Ã©tÃ© interrogÃ©s par le parquet Ã de nombreuses reprise mais non inculpÃ©s. En septembre, leurs interrogatoires comportaient des allusions au fait que les deux hommes seraient impliquÃ©s dans l'assassinat de l'ancien vice-prÃ©sident d'OLUCOME, Ernest Manirumva, en 2009.Des avocats ont Ã©galement Ã©tÃ© harcelÃ©s et plusieurs dâ€™entre eux ont Ã©tÃ© arrÃªtÃ©s. FranÃ§ois Nyamoya, un avocat arrÃªtÃ© le 2 trouve toujours en dÃ©tention.